



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

association des élus locaux contre le sida

Question écrite n° 6234

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange demande à M. le secrétaire d'Etat à la santé les raisons du manque de soutien logistique et financier à l'association « Les élus locaux contre le sida », qui réunit à ce jour plus de 10 000 élus de toutes tendances. Il s'étonne que cette association, qui a pour but de mobiliser les élus contre cette terrible maladie, n'ait obtenu en 1997 qu'une subvention de 50 000 F pour le paiement des actes des deuxièmes états généraux qui se sont déroulés le 18 octobre à la mairie de Paris.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la santé confirme à l'honorable parlementaire que l'association « Les élus locaux contre le sida » a sollicité la direction générale de la santé (DGS) - Division sida (DS), courant août 1997, pour une collaboration à ses deuxièmes états généraux du 18 octobre 1997. La demande ne portait que sur cette action ponctuelle, et la DGS a accordé une subvention de 50 000 F pour le paiement des actes du colloque, ainsi que le souhaitait l'association. Il faut préciser qu'en 1996, la DGS avait déjà subventionné cette association à hauteur de 100 000 F, correspondant d'une part à la réalisation des actes des premiers états généraux de l'association, et d'autre part à une action de formation des élus, dont aucune évaluation n'a encore été communiquée à l'administration.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6234

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4039

Réponse publiée le : 2 février 1998, page 591